

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	24.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Flugverkehr
Akteure	Amherd, Viola (cvp/pdc, VS) BR VBS / DDPS
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 - 01.01.2024

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Porcellana, Diane

Bevorzugte Zitierweise

Porcellana, Diane 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Flugverkehr, 2021*.
Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.
www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Landesverteidigung	1
Militärorganisation	1

Abkürzungsverzeichnis

MG	Bundesgesetz über die Armee und die Militärverwaltung (Militärgesetz)
AO	Verordnung der Bundesversammlung über die Organisation der Armee
<hr/>	
LAAM	Loi fédérale sur l'armée et l'administration militaire (Loi sur l'armée)
OOrgA	Ordonnance de l'Assemblée fédérale sur l'organisation de l'armée

Allgemeine Chronik

Landesverteidigung

Militärorganisation

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 15.12.2021
DIANE PORCELLANA

Avec 111 voix contre 80 et avec 179 voix et 12 abstentions, le Conseil national a approuvé **les projets de modification de la Loi fédérale sur l'armée et l'administration militaire (LAAM) et de l'Ordonnance de l'Assemblée fédérale sur l'organisation de l'armée (OOrgA)**. La conseillère fédérale Viola Amherd a reçu le soutien de la Chambre basse pour la création d'un commandement Cyber et d'un cyber bataillon afin de renforcer la cyberdéfense. Les effectifs en la matière seront donc augmentés. Le Conseil national a également accepté la mise sur pied d'une autorité de surveillance et de régulation du traité aérien militaire, après avoir balayé par 111 voix contre 80 une proposition visant à ce que les enquêtes soient effectuées par une commission extraparlamentaire. Si le PS et le PVL jugeaient qu'il serait «abusif» de mettre à disposition gratuitement des soldats sans bénéfice pour leur instruction, l'armée pourra dans le futur soutenir des événements d'importance national ou internationale sans qu'elle en retire un avantage au niveau de l'instruction et de l'entraînement. S'agissant de l'exemption de servir, la proposition visant à exempter les hommes travaillant à moins de 50 pour cent a été rejetée par 109 voix contre 80. Le personnel médical, les membres des services de sauvetage, les policiers ainsi que les gardes-frontières qui ne sont pas nécessaires aux tâches de l'armée pourront être dispensés. Pour répondre aux besoins de l'armée, le service militaire long passera de 280 à 300 jours.¹

¹) BO CN, 2021, p. 2591 ss.; Communiqué de presse du CF du 24.11.21; Communiqué de presse du CF du 24.11.21 (2); CdT, Lib, 16.12.21